

la fraude et au vol flagrant auquel certains se livrent, tout cela est faux.

Il leur est très facile de dire de pareilles choses, surtout lorsqu'on songe à l'état d'esprit actuel des Canadiens, et je pense à des gens comme le député de LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul (M. Campbell) qui n'a même pas lu le bill et qui ignore ce à quoi il vise. Ce sont ces gens-là qui parlent au nom du gouvernement et qui représentent toute l'intelligence du parti libéral; ce sont eux qui viennent nous dire que la moitié des prestataires de l'assurance-chômage au pays sont des tricheurs et qu'ils abusent du système. La déclaration du député était très révélatrice. A cause de son lapsus, il a vendu la mèche pour le gouvernement. Celui-ci a présenté une mesure rédigée à la hâte qui n'a pas été étudiée sérieusement au comité. De fait, ni le ministre ni son secrétaire parlementaire n'ont songé sérieusement à la possibilité d'adopter même un seul de nos amendements. Ils n'ont pas tenu compte des économies que nos amendements pourraient entraîner.

M. Maine: C'est faux.

M. Rae: Je n'ai rien entendu qui prouve le contraire, et j'ai assisté à un grand nombre de réunions pour prendre la parole au nom du député de Nickel Belt (M. Rodriguez) quand il ne pouvait pas le faire lui-même, et j'étais là bien des fois quand il pris la parole pour défendre énergiquement son point de vue, tout comme il l'a fait à propos de certaines autres mesures. J'ai déjà parlé des principes dont s'inspire le bill. Nous avons avancé autant de chiffres que les conservateurs pour montrer quelles seraient les conséquences de la mesure. Je peux citer toutes sortes de chiffres qui prouveront que le gouvernement a omis d'offrir des stimulants dans le bill aux personnes qui entrent sur le marché du travail, ce qui coûtera 300 millions de dollars au pays, alors que le gouvernement épargnera 70 millions de dollars dans les provinces de l'Atlantique parce que l'argent n'ira pas à ces provinces. Je sais qu'une réduction de 10 p. 100 des prestations aura de graves conséquences pour le maintien du revenu au pays, et selon le Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain, si une personne touche l'assurance-chômage pendant 16 semaines, le crédit d'impôt au titre des enfants—dont le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) est si fière—n'aura aucun effet.

Il nous faut reconnaître que le gouvernement actuel marche sur ses deux jambes, une dans un sens et l'autre dans l'autre et la déchirure est devenue inévitable.

Ce bill accomplit trois choses. Premièrement, il réduit les prestations de 10 p. 100. En quoi cela peut-il être lié aux abus? Cette mesure ne touche pas les profiteurs ou les tricheurs, mais tout le monde, peu importe qu'ils soient légitimement ou non en chômage. Ce n'est pas une application stricte de la loi, mais une réduction du revenu des chômeurs. Les Canadiens devraient comprendre cela et on devrait le leur expliquer sans détours.

Les journaux ont prétendu que le NPD s'opposait à l'imposition de mesures plus strictes. Nous ne nous opposons pas à l'imposition de mesures plus strictes ou à la réduction des prestations de ceux qui trichent. Nous nous opposons toutefois à ce que l'on attaque globalement les travailleurs. Le bill ne fait pas de distinction entre ceux qui méritent des prestations et ceux qui n'en méritent pas. Il stipule que tous, peu importe d'où ils viennent, subiront une réduction de 10 p. 100 de leurs prestations.

Bill C-14—Attribution du temps

Deuxièmement, ce bill cause des difficultés aux nouveaux arrivés, sans tenir compte d'où ils viennent, que ce soit une région où il y a beaucoup d'emplois ou beaucoup de chômage, ils seront exclus du régime. Leurs conditions...

[Français]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 5 h 36 de l'après-midi, les deux heures prévues pour l'étude de la motion dont la Chambre est saisie en conformité des dispositions de l'article 75C du Règlement sont maintenant écoulées.

En conséquence, aux termes de cet article du Règlement, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix toutes les questions nécessaires en vue de disposer de cette motion.

[Traduction]

Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les oui l'emportent.
Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur adjoint: Qu'on appelle les députés.
(La motion de M. Cullen, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 18)

POUR

Messieurs

Allmand	Dionne	Langlois
Andres	(Northumberland-Miramichi)	Lapointe
(Lincoln)	Douglas	Lavoie
Appolloni (M ^{me})	(Bruce-Grey)	Leblanc
Béchar	Duclos	(Laurier)
Bégin (M ^{lle})	Dupras	LeBlanc
Blaker	Duquet	(Westmorland-Kent)
Boulanger	Ethier	Lefebvre
Breau	Fleming	Lessard
Buchanan	Foster	Loiselle
Bussièrès	Fox	(Saint-Henri)
Caccia	Francis	MacDonald
Cafik	Gauthier	(Cardigan)
Campagnolo (M ^{me})	(Ottawa-Vanier)	MacEachen
Campbell (M ^{lle})	Gendron	MacFarlane
(South Western Nova)	Gillespie	MacGuigan
Campbell	Goodale	Maine
(LaSalle-Émard-Côte Saint-Paul)	Gray	Marceau
Caron	Guilbault	Marchand
Chrétien	Harquail	Martin
Clermont	Herbert	McIsaac
Collenette	Holt (M ^{me})	McRae
Comtois	Hopkins	Milne
Condon	Horner	Munro
Corriveau	Jamieson	(Hamilton-Est)
Cullen	Johnston	Nicholson (M ^{lle})
Cyr	(Westmount)	Olivier
Danson	Joyal	Ostiguy
Daudlin	Kaplan	Ouellet
Dawson	Lachance	Parent
De Bané	Lalonde	Pearsall
Demers	Lamontagne	Pelletier
	Landers	Penner
	Lang	Philbrook
		Portance